

RÉSULTATS ATTENDUS

- Satisfaire la consommation locale par la production locale
- Fournir des productions aquacoles accessibles à la majorité des populations ;
- Créer des emplois ciblant les populations en milieu rural ;
- Créer et développer des opportunités d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes.

CRÉATION DES ZEAD

LA VISION :

- Les ZEAD seront réparties sur tout le territoire national et permettront de :
- Favoriser le développement et la croissance de l'industrie aquacole en Côte d'Ivoire
- Contribuer à la production locale de 500 000 tonnes de poisson dans un avenir proche pour répondre aux besoins nutritionnels des Ivoiriens.
- Créer des emplois pour une nouvelle génération d'aquapreneurs, notamment des femmes et des jeunes
- Attirer des investissements nationaux et étrangers dans le secteur de l'aquaculture.



PROGRAMME STRATÉGIQUE DE TRANSFORMATION DE L'AQUACULTURE EN CÔTE D'IVOIRE

STRATÉGIE CLÉ DE LA ZEAD POUR LE SECTEUR PRIVÉ

- Créer un programme d'accélération du secteur privé (PASP) ;
- Accroître la participation du secteur privé grâce à des investissements ciblés et à des mesures d'incitation politiques afin d'atteindre l'objectif du PSTACI ;
- Transférer les connaissances et les technologies grâce aux conseils techniques des consultants du PSTACI ;
- Accélérer le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en aquaculture par de nouveaux investissements grâce à des incitations ciblées.



Agir pour notre Sécurité Alimentaire



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2012, la production aquacole en Côte d'Ivoire s'élevait à 106 000 tonnes par an. La consommation locale croit de manière continue et atteint 550 000 tonnes par an. Toutefois, 90% de cette consommation est satisfaite par les importations; soit 500.000 tonnes par an : ce qui est paradoxal, puisque le pays dispose de nombreuses ressources naturelles (fleuves, barrages, bas-fonds, lagunes...) lui permettant d'être auto-suffisant.

Aussi, face à la problématique de la cherté de la vie et du taux de chômage élevé des jeunes diplômés, sous la houlette de **SEM Le Président Alassane OUATTARA**, le Premier Ministre a initié le **Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI)**, pour permettre à terme à notre pays de disposer d'un secteur aquacole viable, structuré et développé.



PRÉSENTATION DU PSTACI

Dans la mise en œuvre du programme « Côte d'Ivoire Solidaire » en lien avec la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (**PONADEPA**), le Gouvernement ivoirien a mis en place, sous l'autorité du Premier Ministre, le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire, ci-après dénommé « **PSTACI** ».

Le **PSTACI** a pour objet de mettre en place les bases d'une industrie aquacole nationale performante et compétitive à travers deux (2) projets :

- Le Projet de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire ;
- Le Projet de Vulgarisation des Acquis du Projet de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire et de mise en place des bases de l'industrialisation aquacole.

OBJECTIFS DU PSTACI

- La mise en place de Zone économique d'aquaculture durable (ZEAD) ;
- Le renforcement des systèmes d'appui conseil, d'encadrement et de vulgarisation ;

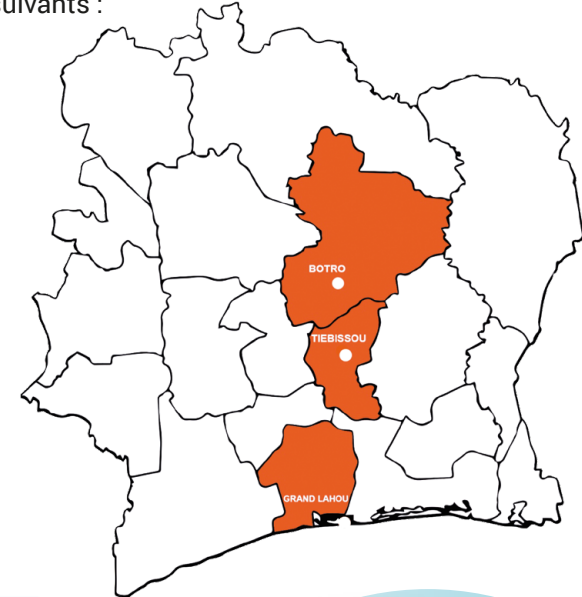
- La facilitation de l'accès aux financements pour les entrepreneurs de la chaîne de valeur aquacole ;
- L'amélioration en quantité et en qualité de l'offre d'aliments ;
- L'amélioration en quantité et en qualité de l'offre de matériel génétique ;
- La mise en place de systèmes de maîtrise des pathologies aquacoles ;
- La professionnalisation de la gestion technique des exploitations aquacoles ;
- Le développement de la contractualisation au sein de la chaîne de valeur dès le maillon de la production, renforçant les rôles des OP du secteur ;

LES CENTRES D'ALEVINAGE

Les centres d'élevage sont des sites dédiés à la formation et à l'accompagnement des entrepreneurs de la chaîne de valeur aquacole des zones halieutiques de leur implantation.

Les trois premiers sites retenus pour la mise en œuvre des activités de démonstration des centres d'élevage sont les suivants :

- Loka dans le département de Botro et dans la région de Gbèké à 25 km à l'ouest de Bouaké (axe Bouaké-Béoumi) ;
- L'ESPPEC Koubi dans la Commune de Tiebissou, à 7 km à l'Est de ladite cité sur l'axe Tiebissou - Didievi ;
- Le site du CRO dans le Département de Grand Lahou sur l'axe Grand-Lahou, Braffedon, à 15 km de Grand Lahou à proximité de l'embouchure sur une zone de confluence fluvio-lagunaire.



PILERS DU PSTACI

- Le plan de transformation de l'aquaculture ;
- Les projets de démonstration ;
- Le renforcement institutionnel ;
- La vulgarisation des acquis et renforcement des capacités.

